

Les vrais causes de l'augmentation de l'électricité.

Les tarifs d'EDF qui ont déjà augmenté de 3,4% en moyenne le 15 août dernier, devraient, selon l'édition de lundi 25 octobre des Echos, progresser de 3 à 4% supplémentaires début 2011. Les Verts et le PS considèrent que le nucléaire est responsable de ces augmentations. Soyons sérieux en cherchant les causes réelles de l'augmentation de ces tarifs. Plus de 95 % de l'électricité produite en France est réalisée à partir du nucléaire et de l'hydraulique. Ces 2 modes de production demandent des investissements importants et en compensation des frais de fonctionnement faibles. Ces investissements sont peu compatibles avec une économie capitaliste financiarisée. Le coût de l'Uranium, matière première de la filière nucléaire ne représente que 5 % du coût de production du kilowattheure électrique aussi les augmentations constatées de ce minerai ont des conséquences marginales sur le coût de production de l'énergie électrique. Alors dans ces conditions pourquoi EDF demande à l'état, son actionnaire majoritaire, l'autorisation d'augmenter le prix du kilowattheure ?

Une première raison est la loi NOME¹ (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), loi votée cette année, qui impose à EDF de céder un quart de sa production nucléaire aux fournisseurs d'électricité alternatifs à un coût très faible environ 40 € le Mégawatheure (le prix de vente par EDF aux consommateurs est de l'ordre 80 € le MWh). La seconde raison est liée aux obligations d'EDF contrainte de respecter le rachat de l'électricité renouvelable. En effet le producteur national d'électricité est obligé de racheter l'électricité produite par les éoliennes à 82 € le MWh et celle produite par le photovoltaïque intégré au bâti à 580 € le MWh. D'un coté on prive l'entreprise nationale de ressources et de l'autre on lui impose des dépenses supplémentaires. Il est donc indispensable qu'EDF demande aux consommateurs de payer plus cher leur électricité pour compenser le manque à gagner imposé par le gouvernement. C'est la conséquence du Grenelle de l'environnement qui, en acceptant le 3 fois 20², impose à la France de développer les énergies renouvelables alors qu'imposer seulement la diminution des rejets de gaz à effet de serre serait plus efficace et moins couteuse pour le consommateur français d'électricité.

Le MRC propose, pour traverser la transition énergétique à venir, trois voies principales : les économies d'énergie, le développement du nucléaire et celui des énergies renouvelables. Mais pour ces dernières, comme pour les autres, sûrement pas à n'importe quel prix. La technologie du photovoltaïque est actuellement loin d'être totalement mature, il est donc indispensable de développer la recherche dans ce domaine et de favoriser l'émergence d'une industrie nationale. Il faut arrêter de gaspiller de l'argent public en installant des panneaux photovoltaïques subventionnés qui seront très rapidement obsolètes. De ce fait, l'installation de panneaux photovoltaïques de meilleur rendement et au coût réduit contribuera à développer notre industrie.

¹ Cette loi a déjà fait l'objet, de la part du MRC, d'une note publié le 19 Mars 2010 : http://www.mrc-france.org/Non-a-la-speculation-sur-l-electricite_a154.html

² Ce sujet a été traité dans une note datant du 4 septembre 2008 :

http://www.mrc-france.org/Energie-developpement-durable-le-choix-du-progres_a40.html